

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 067
Séance du 10 juillet 2026

Plan de développement des compétences 2026-2027

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis du CSAE du 11 juin 2026.

Le plan de développement des compétences 2026-2027, tel que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvé.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 2026 – 2027 Université d'Artois



**Direction des Ressources Humaines
Bureau du Développement des Compétences**

Mot de la Présidente

01 Vos interlocuteurs.....4

- La DRH – Bureau du Développement des Compétences
- Le Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques
- Le Service Commun de Documentation
- La Maison des Langues

02 Les orientations interministérielles de formation 2024-20277

03 Qui formons-nous ?.....9

04 La mise en place des formations..... 11

- Les formations collectives : Plan de Développement des Compétences
- Les formations individuelles
- L'offre de formation extérieure

05 Les différentes pratiques de formations.....18

- La formation en présentiel
- La formation à distance

06 Les dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels et l'accompagnement personnalisé des agents publics.....20

- Les Compte Personnel de Formation (CPF)
- La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Le Congé de Formation Professionnelle (CFP)
- Le Bilan de Compétences (BC)

07 Le catalogue de formations collectives 2026-2027 Université d'Artois.....30

01

Vos Interlocuteurs

▪ La DRH – Bureau du Développement des Compétences

La Direction des Ressources Humaines a pour mission de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle tout au long de la vie des personnels de l'université.

Le Bureau du Développement des Compétences intervient alors dans l'élaboration des orientations stratégiques de l'université en évaluant et en mettant en place, par le biais des dispositifs existants, des actions de formations.

Bureau du Développement des Compétences

Cheffe de bureau

Sandrine SAKOWICZ

Gestionnaires formation

Nadège STOOCK

Fanny HALLOT

Chargée GPEEC

Valentine MOREAU

Université d'Artois – 9 rue du temple – 62000 Arras

Une adresse mail générique est à la disposition des personnels.

drh-formation@univ-artois.fr

▪ Le Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques

Pour les personnels enseignants, enseignants-chercheurs souhaitant une formation sur les pratiques pédagogiques universitaires, le Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques (CETIP) se tient à leur disposition. Le CETIP est chargé d'impulser et de soutenir l'évolution des pratiques enseignantes pour favoriser la réussite étudiante.

Le Centre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques

Directrice

Viviane Boutin

Cheffe de bureau

Sandra Ferré

Université d'Artois – 9 rue du temple – 62000 Arras

Une adresse mail générique est à la disposition des personnels.

cetip@univ-artois.fr

▪ Le Service Commun de Documentation

Le Service Commun de Documentation (SCD) de l'université d'Artois comprend six bibliothèques. Elles sont situées à Arras, Douai, Béthune, UFR Lens, Liévin et IUT de Lens. Le SCD s'appuie prioritairement sur des prestataires tels que MédiaLille, ABES, ou l'ENSSIB pour mettre en œuvre des actions de formations pour les personnels des bibliothèques.

Le Service Commun de Documentation

Directrice

Corinne Leblond

Université d'Artois – 9 rue du temple – 62000 Arras
Une adresse mail générique est à la disposition des personnels.

scd-artois@univ-artois.fr

▪ La Maison des Langues

La Maison des Langues est une structure pédagogique polyvalente qui accompagne les étudiant(e)s et personnels dans l'apprentissage des langues en leur proposant des ateliers de découverte et de perfectionnement (Niveaux A1-C1 en fonction des langues) en anglais, espagnol, allemand, chinois, italien, russe, polonais, japonais, langue des signes (les langues et les niveaux varient en fonction des intervenants et des besoins). Des formations en ligne sont également proposées : WEFIT en anglais, et Globalexam en anglais, espagnol, allemand, FLE et chinois.

La Maison des Langues

Chargé de mission délégué "Maison des Langues-Certifications"

Nicolas De Ribas

Secrétariat

Pascaline Luczak

Université d'Artois – 9 rue du temple – 62000 Arras
Une adresse mail générique est à la disposition des personnels.

maisondeslangues@univ-artois.fr

02

Les orientations interministérielles de formation 2024-2027

17 actions prioritaires :

1. Renforcer la formation des agents publics aux valeurs de la République et aux principes du service public afin de les accompagner dans l'exercice de leurs missions en mobilisant les dispositifs interministériels ou ministériels de formation et d'accompagnement existants
2. Accompagner la professionnalisation des réseaux des référents « Laïcité », « Diversité », « Égalité » et « Handicap »
3. Former les agents publics de l'Etat à la transition écologique
4. Accompagner les administrations dans l'adaptation des dispositifs de formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable
5. Sécuriser et réguler l'espace numérique pour renforcer la souveraineté numérique de l'Etat, lutter contre la désinformation et consolider la stratégie gouvernementale en matière d'intelligence artificielle
6. Accompagner les agents dans l'acquisition d'une culture numérique commune écoresponsable et souveraine et favoriser le développement de compétences numériques internes au sein des administrations
7. Accélérer l'accessibilité numérique des dispositifs de formation, des services publics et l'information aux publics pour améliorer le droit au numérique pour tous
8. Accompagner l'usage de l'intelligence artificielle par les agents dans le cadre de leurs activités
9. Mieux identifier les primo-encadrants et assurer leur formation d'accueil et d'intégration dès leur prise de poste
10. Constituer une offre interministérielle de formation autour des principes généraux des ressources humaines et du management, de la qualité de vie au travail, pour soutenir les encadrants dans le management des équipes et des services
11. Accompagner la montée en compétences des agents de la filière Ressources humaines pour moderniser l'action publique
12. S'appuyer sur la formation en tant que politique RH pour doter les administrations de compétences internes afin d'accompagner la mise en œuvre des transformations RH et pour atteindre les objectifs d'attractivité et de diversification des parcours professionnels
13. Accompagner au développement des compétences des agents des 13 métiers de l'achat public (RMFP) et à leur maintien, tout en encourageant la transversalité entre fonctions achat et finance
14. Organiser la montée en compétences des agents publics de la fonction financière
15. Accompagner le développement de compétences internes relatives à la transformation de l'action publique, à tous les niveaux d'action
16. Professionnaliser les acteurs du contrôle et de l'audit internes
17. Doter les agents publics des connaissances fondamentales sur les questions européennes

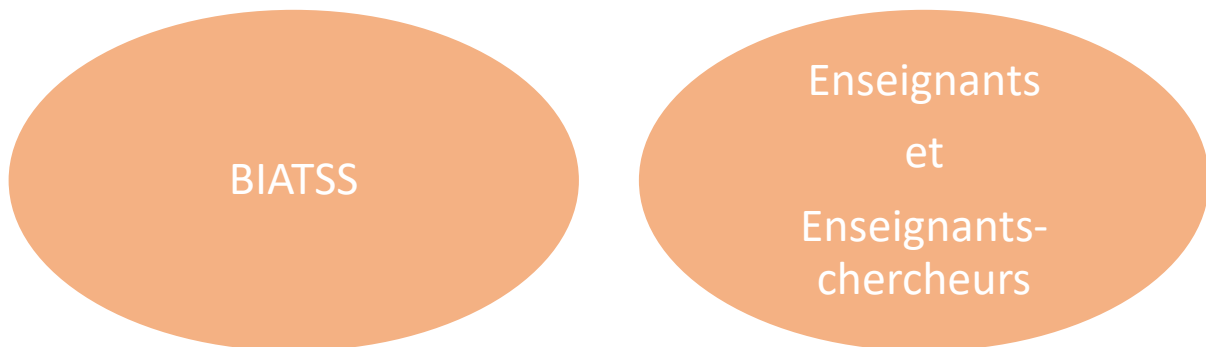
03

Qui formons-nous ?

La formation professionnelle, un droit pour tous les agents de la fonction publique de l'État

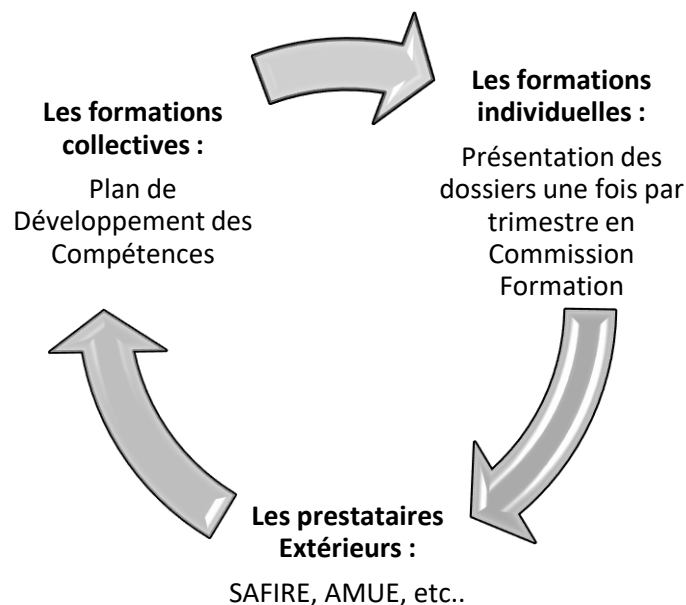
L'article L. 421-1 du code général de la fonction publique reconnaît aux agents publics un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) pour :

- Favoriser leur développement professionnel et personnel, faciliter leur parcours professionnel, leur mobilité et leur promotion ainsi que l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle existants ;
- Permettre l'adaptation aux évolutions prévisibles des métiers ;
- Concourir à l'égalité d'accès aux différents grades et emplois et à la progression des personnes les moins qualifiées. L'agent public peut participer à des actions de formation professionnelle à son initiative ou à la demande de son administration.



04

La mise en place des formations



▪ Les formations collectives : Plan de Développement des Compétences

Le choix des formations collectives de l'université est défini grâce à trois éléments :

- Les orientations stratégiques de l'université.
- L'analyse des entretiens de formation via les entretiens professionnels.
- Les demandes émanant des directions des composantes ou des personnels.

Le Plan de Développement des Compétences est mis en place chaque année, depuis 2023. Il recense l'ensemble des actions de formations collectives mises en place par l'Université d'Artois. Il permet aux personnels de se former à l'initiative de l'administration, en complémentarité avec les formations qu'ils peuvent suivre de leur propre initiative par le biais de la formation individuelle ou des différents dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels existants. Il est voté en Conseil d'Administration une fois par an.

Mise en place :

Une communication par mail sur les formations prévues se fera à chaque début de trimestre à compter de la rentrée universitaire 2026-2027.

Tout personnel souhaitant s'inscrire le fera en ligne sur la plateforme GEFORP.

Présence/Absence en formation :

L'agent H/F doit pouvoir assister aux formations dont la demande aura été validée et s'engage à y participer. L'obligation d'assiduité en formation étant un élément essentiel au bon fonctionnement de celle-ci, **toute absence en formation accompagnée des pièces justificatives devra être signalée par mail sur drh-formation@univ-artois.fr**

Justificatifs d'absence admis : motif écrit (explication claire de la raison de l'absence) et document officiel (certificat médical à transmettre à la DRH-bureaux BIATSS ou enseignant, une attestation ou un justificatif lié à un évènement, un justificatif attestant d'obligations professionnelles, etc...).

Lorsque l'absence à la formation est prévisible, l'agent doit en informer par mail l'administration afin que le cas échéant un autre agent puisse assister à la formation (lorsque le nombre de places est limité).

Les absences en formation en lien avec la santé et la sécurité au travail donneront lieu à un rattrapage à la demande de la DRH – Bureau du Développement des Compétences ou de l'agent.

NB : L'administration se réserve le droit de refuser une formation aux agents qui, à plusieurs reprises, ne se seraient pas présentés sans motif valable aux formations auxquelles ils se seraient inscrits.

Les formations sont assurées par le personnel interne de l'université ou par des intervenants extérieurs.

NB : Tout agent ayant une compétence, un savoir spécifique dans un domaine qu'il souhaite transmettre peut adresser une candidature à drh-formation@univ-artois.fr.

Le profil des formateurs externes nous est communiqué par les organismes de formation, responsables de la sélection et de la présentation des intervenants qu'ils mobilisent. Le choix de l'organisme se fait selon notre catalogue de formations externes mais aussi en fonction de différents critères prenant en considération la procédure achats définissant les modalités de mise en concurrence des marchés publics.

■ Les formations individuelles

Il existe trois domaines de formations individuelles.

- T1 Adaptation immédiate au poste de travail

Voici quelques exemples de formations d'adaptation au poste de travail :

- ✓ Se former à un nouveau logiciel informatique ;
- ✓ Renouveler les habilitations sécurité nécessaires au poste de travail ;
- ✓ Répondre aux nouvelles normes.

- T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers

Voici quelques exemples de formations d'adaptation à l'évolution prévisible des métiers :

- ✓ Approfondir des connaissances techniques ;
- ✓ Actualiser des connaissances liées au poste occupé ;
- ✓ Se préparer aux changements induits par la mise en place d'une réforme.

- T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications

Voici quelques exemples de formations en matière d'acquisition de nouvelles qualifications :

- ✓ Approfondir la culture universitaire ;
- ✓ Elargir des compétences ;
- ✓ Construire un projet d'évolution professionnelle.

Une communication par mail appelée « lancement de campagne - formation individuelle » est faite trois fois par an.

La Commission-Formation se réunit une fois par trimestre. Elle est composée des représentants des personnels et des représentants de l'administration.

Formalisation et procédure d'examen des demandes :

La DRH - Bureau du Développement des Compétences réceptionne les demandes de formation, que celles-ci soient gratuites ou payantes, les étudie, prend contact avec différents organismes et une proposition de formation est transmise à l'agent. Si celle-ci est en adéquation avec son souhait, elle est alors présentée en Commission-Formation. Une décision est rendue, l'agent est informé du contenu de la décision (acceptation ou rejet).

NB: Afin de statuer au mieux, la Commission-Formation s'appuie sur les éléments justificatifs avancés par l'agent dans sa demande de formation tout en tenant compte de la politique générale de l'université en la matière ainsi que des contraintes budgétaires qui s'imposent à elle.

▪ L'offre supplémentaire de formation extérieure

Une offre de formation supplémentaire est possible grâce à nos prestataires extérieurs qui proposent des formations spécifiques pouvant constituer une alternative aux formations non proposées au plan de développement des compétences.

NB : Avant toute inscription, il est impératif de prendre contact avec la DRH - Bureau du Développement des Compétences.

NB : L'avis favorable de la Commission Formation ne préjuge pas de l'accord de l'organisme de formation.

En voici le catalogue :

SAFIRE

Offre de formation complémentaire répartie en 15 domaines de formation : Le management, les ressources humaines, les parcours individualisés de formation et de reconversion, le développement personnel à visée professionnelle, la préparation aux épreuves de concours et des examens professionnels, l'environnement professionnel, l'hygiène et sécurité, la santé au travail, les politiques publiques nationales, les achats publics, l'économie-finance et gestion, les techniques juridiques, l'informatique et la bureautique, les langues, les formations spécifiques aux missions des ministères.

Accessible à tous les agents de l'Etat, titulaires et non titulaires. Le nombre de places est limité. Il convient de surveiller régulièrement les stages proposés.

www.safire.fonction-publique.gouv.fr

IGPDE

Opérateur de formation continue du ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.

L'institut de la gestion publique du développement économique (IGPDE) est également implanté dans le paysage interministériel, au travers de son offre de formation pour tous les agents publics.

Plus de 600 stages couvrent l'intégralité des métiers. Une offre de formation regroupée en vingt-deux thématiques. Action publique, environnement administratif, Big data, IA, DevOps, bureautique, commande publique et achats publics, communication, comptabilité, gestion et analyse financière des entreprises, connaître et accompagner les entreprises, développement durable, droit, économie générale, efficacité professionnelle, Europe/International, gestion publique, gestion et recherche documentaire, immobilier, informatique, intelligence relationnelle et développement du potentiel créatif, langues, management, médiation, numérique, innovation, créativité, ressources humaines...

<https://catalogue.igpde.finances.gouv.fr/>

Remplir le bulletin d'inscription présent sur le site à transmettre au conseiller formation.

AMUE

Agence de Mutualisation des Moyens des Universités et des Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'agence a pour objet de concevoir, développer et diffuser des outils et des services permettant aux universités de moderniser leur gestion. Des formations métiers spécifiques sont proposées : RH, Pilotage, Finances, Recherche, etc.

L'accès aux formations est restreint à des fonctions spécifiques. L'inscription est possible tout au long de l'année et soumise obligatoirement à validation préalable.

www.amue.fr

PAF

Le programme académique de formation permet aux personnels de l'académie de se former dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie. Également, les préparations aux concours internes, examens professionnels et aux métiers de l'encadrement.

<http://ipaf.ac-lille.fr/>

IRA

L'Institut régional d'administration de Lille est une école de service public interministérielle située à Lille. Fondé en 1970, il participe comme les quatre autres IRA à la formation des cadres généralistes de la fonction publique d'État.

Pour contacter l'IRA :

<https://www.ira-lille.gouv.fr/contact/>

MENTOR

Mentor est une plateforme interministérielle de formation en ligne, qui donne aux agents des ministères partenaires et aux bénéficiaires des formations organisées par les IRA ou les PFRH (plates-formes régionales d'appui ministériel, relais de la DGAFP en région) l'accès à une offre de formation riche et élargie.

<https://mentor.gouv.fr/login/index.php>

MEDIALILLE

Il est l'un des douze centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, du livre et de la documentation.

Le Centre MédiaLille a une mission de formation, d'information et de conseil pour les professions des bibliothèques, du livre et de la documentation. Il assure auprès d'eux une

mission d'étude, de documentation et d'orientation. Ces actions s'articulent autour de trois axes principaux :

- La préparation aux concours des bibliothèques organisée en fonction des concours ouverts dans la filière territoriale et d'Etat ;
- Les stages de formation continue dont les thèmes évoluent en fonction des besoins de formation (démarche qualité, formation de formateurs, veille professionnelle...). Des stages sur site, à la demande spécifique d'un établissement, peuvent également être réalisés ;
- Les journées professionnelles, sur la formation des professionnels des bibliothèques, le patrimoine conservé en région Hauts-de-France, etc...

<https://formationpro.univ-lille.fr/medialille>

ABES

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.

Offre de formation proposée aux catalogueurs, responsables CR, coordinateur SUDOC, correspondant PEB d'une bibliothèque du réseau du Sudoc, etc...

<http://www.abes.fr/Sudoc/Se-former>

ENSIBB

Ecole nationale d'application chargée de former des cadres de bibliothèques, un établissement universitaire délivrant trois mentions, six parcours de master et deux diplômes d'établissement.

L'agence a pour objet de concevoir, développer et diffuser des outils et des services permettant aux universités de moderniser leur gestion. Des formations métiers spécifiques sont proposées ; RH, Pilotage, Finances, Recherche, etc.

<https://www.ensib.fr/l-offre-de-formation/formation-tout-au-long-de-la-vie>

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF)

L'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF) est un organisme de formation de la fonction publique française destiné à la formation des cadres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (attachés d'administration, principaux de collèges, proviseurs de lycées, inspecteurs, médecins scolaires, directeurs généraux de service des universités).

<https://www.ih2ef.gouv.fr/media/7601/download>

05

Les différentes pratiques de formation

➤ La formation en présentiel

La formation en présentiel permet d'être physiquement, dans un même lieu et en un même temps, aux côtés du formateur ainsi que des autres apprenants.

Avantages

- Créer du lien humain
- Encourager l'émulation
- Bénéficier d'une formation personnalisée
- Plus grande facilité à s'organiser pour éviter d'être dérangé

Points d'attention

- Créneaux de formation imposés et moins flexibles
- Temps de mobilisation allongé (temps de trajet à prendre en compte)
- Difficulté de faire plusieurs sessions courtes

➤ La formation à distance

La formation à distance, comme son nom l'indique, ne requiert pas la présence physique. Elle forme à l'aide de l'ordinateur.

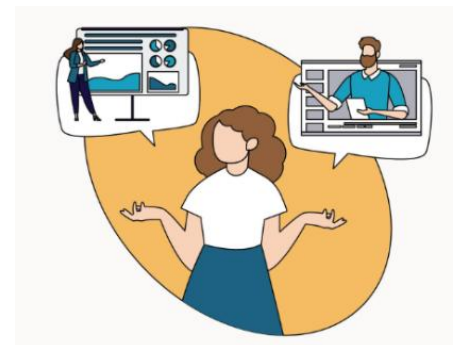
Elle englobe : e-formation, webinaires, classes virtuelles, MOOC...

Avantages

- Bénéficier d'une offre étendue et s'inscrire à tout moment
- Possibilité d'accéder aux contenus à tout moment
- Être accompagné sur la durée
- Bénéficier de plus de souplesse d'organisation
- Se former sur des temps plus courts

Points d'attention

- Maintenir des liens sociaux entre pairs à distance
- Maintenir sa motivation et sa concentration
- Savoir apprendre de façon plus autonome



06

Les dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels et l'accompagnement personnalisé des agents publics

■ Le Compte Personnel de Formation (CPF)

Le CPF est un dispositif de formation mis en place en France pour permettre à toute personne active, dès son entrée sur le marché du travail et jusqu'à sa retraite, d'acquérir des droits à la formation. Ces droits peuvent être utilisés tout au long de la vie professionnelle pour suivre des formations certifiantes et qualifiantes. Le décret n°2017-928 du 6 mai 2017 - art. 12 précise les modalités de mise en œuvre du Compte Personnel de Formation pour les agents publics.

Une campagne CPF est lancée par la Direction des Ressources Humaines – Bureau du Développement des Compétences - une fois par an auprès de l'ensemble des personnels.

- Elle Concerne tous les agents publics sans condition d'ancienneté.
- La formation visée peut être diplômante ou certifiante - voir le répertoire national des certifications professionnelles - RNCP.
- Elle peut également avoir pour seul objet d'acquérir des compétences professionnelles (formations recensées à l'inventaire mentionné à l'article L 335-6 du code de l'éducation nationale qui permet d'obtenir un certificat de compétences ou autre) afin notamment :
 - d'accéder à de nouvelles responsabilités (par exemple, pour exercer des fonctions managériales ou changer de corps et de grade).
 - d'effectuer une mobilité professionnelle (par exemple pour changer de domaine de compétence).
 - de préparer une reconversion professionnelle, dans le secteur public ou privé (par exemple pour créer une entreprise, etc...)
- Le CPF ne peut pas être utilisé pour suivre une formation en lien avec les fonctions exercées au moment de la demande.

Comment est alimenté le compte personnel de formation ?

Un agent à temps complet acquiert 25 heures par année de travail dans la limite d'un plafond de 150 heures. Un agent à temps partiel, acquiert les mêmes droits qu'une personne à temps plein. Pour les agents à temps incomplet ou non complet, l'alimentation des droits est proratisée en fonction de la durée de travail. Un système de conversion des droits, à raison de 15 € pour 1 heure, permet d'assurer la portabilité des droits entre le secteur public et le secteur privé. Un double compteur est alors à disposition, en euros et en heures, et est mobilisable selon la situation.

Pour faciliter l'accès, la lisibilité et l'appropriation des droits à la formation, un portail est accessible à l'adresse www.moncompteformation.gouv.fr et permet de consulter les droits acquis au titre du CPF et mis à jour par l'employeur

Une démarche CPF peut permettre à l'agent de :

- Donner une nouvelle orientation à sa carrière.
- Accéder à un diplôme ou une certification.
- Acquérir de nouvelles compétences professionnelles.
- Faciliter son évolution professionnelle et/ou sa promotion interne.

▪ La validation des acquis de l'expérience (VAE)

La VAE est un droit individuel pour toute personne engagée dans la vie active depuis la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. La loi de décembre 2022 a supprimé la mention d'ancienneté exigée pour ne parler désormais que d'expérience significative.

En décembre 2022, la nouvelle loi *Marché du Travail* a apporté des changements significatifs à la VAE. L'objectif : faciliter le processus, afin de rendre la VAE plus accessible.

Sur ce point : vae@univ-artois.fr.

<https://vae.gouv.fr/savoir-plus/articles/la-vae-cest-quoi/>

Ce droit ouvre la possibilité aux agents de faire valider leur expérience professionnelle, associative ou bénévole par un diplôme reconnu par l'État, un titre à finalité professionnelle ou un certificat de qualification professionnelle (CQP) inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La demande doit être adressée à l'autorité certifiante qui délivre le diplôme ou le titre visé (ministères, établissements d'enseignement supérieur, organismes de formation).

L'étude de recevabilité se fait sur la base d'un dossier de candidature (examen du cv et de la demande, entretien individuel) pour avis de recevabilité.

Le candidat est évalué par un jury sur la base d'un dossier décrivant les activités, d'un entretien individuel et, lorsque la réglementation du diplôme ou titre le permet, par une mise en situation professionnelle. Il est fortement recommandé d'être accompagné dans la rédaction du dossier à présenter. Cette prestation est alors éligible au CPF.

Le jury peut décider d'attribuer le titre ou le diplôme dans sa totalité ou partiellement.

Un congé de VAE peut être demandé par l'agent. Il ne pourra excéder 48 heures par an.

Toute demande de participation financière d'une VAE doit être transmise à la Direction des Ressources Humaines – Bureau du Développement des Compétences.

Les coûts pédagogiques liés à une VAE peuvent être pris en charge intégralement ou en partie, en fonction des crédits disponibles et de la certification ou du diplôme visé (qualification en rapport des besoins de compétences exprimés par l'établissement).

Une démarche de VAE peut permettre à l'agent d'/de :

- Obtenir un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
- Mettre en cohérence son niveau de diplôme avec son expérience.
- Valider ses expériences et faire reconnaître ses compétences.
- Changer d'emploi et évoluer professionnellement.

▪ Le Congé de Formation Professionnelle (CFP)

La réforme de la formation professionnelle tout au long de la vie des agents publics (2007) prévoit également dans la fonction publique le Congé de Formation Professionnelle, notamment les articles 24 à 29 du décret 2007-1470 du 15/10/2007 modifié par le décret 2017-928 du 6 mai 2017 pour les fonctionnaires, et l'article 10 du décret 2007-1942 du 26/12/2007 concernant les agents non titulaires.

Le public :

Le CFP s'adresse aux enseignants-chercheurs, aux enseignants du second degré et aux personnels BIATSS, titulaires et non titulaires en position d'activité.

Certaines actions de formation nécessitent un temps long et ne permettent pas de cumuler son activité professionnelle avec les temps de formation. Le CFP permet de disposer d'un congé pour se consacrer aux actions de formation en dehors du temps de travail sur un temps long (jusqu'à 3 ans au cours d'une carrière) et de percevoir, dans la limite de 12 mois, une indemnité mensuelle forfaitaire équivalente à 85 % du traitement brut de l'agent.

Les conditions :

L'accord de ce congé est subordonné à des conditions d'accès. Il convient de se référer aux conditions réglementaires prévues par chacun des trois versants de la fonction publique.

- Le fonctionnaire doit avoir accompli au moins 3 ans ou l'équivalent de 3 années de services effectifs dans l'administration (y compris en qualité de stagiaire). Les services effectifs sont les services réellement accomplis en activité ou en détachement auprès d'une administration de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public de l'Etat. Les services à temps partiel sont assimilés à des périodes à temps plein.
- La demande doit s'inscrire dans les limites des crédits disponibles dans notre académie.
- L'agent qui a bénéficié d'une autorisation d'absence pour participer à une action de formation pour préparer un concours administratif, un examen professionnel ou une autre procédure de sélection, ne peut obtenir un congé de formation professionnelle dans les 12 mois qui suivent la fin de l'action formation pour laquelle l'autorisation lui a été accordée.

La durée du congé :

La durée maximale du congé est de trois années sur l'ensemble de la carrière. Le congé peut être utilisé en une seule fois ou réparti tout au long de la carrière de l'agent (la durée est fractionnable en semaines, journées ou demi-journées). La durée du congé de formation professionnelle peut être prolongée dans certaines conditions.

La procédure fonction publique d'État

La demande de congé de formation doit être formulée 90 jours au moins avant la date à laquelle commence la formation. Cette demande doit préciser la date, la nature de la formation, sa durée et le nom de l'organisme qui la dispense. Le chef de service doit faire connaître à l'agent son accord ou les motifs du rejet ou du report de sa demande dans les 30 jours qui suivent la réception de la demande.

Rémunérations et frais pédagogiques :

Indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice détenu par l'agent au moment de sa mise en congé qui ne peut dépasser l'indice brut 650 d'un agent en fonction à Paris. Durée maximale de 12 mois pour l'ensemble de la carrière dans la mesure où la formation est dispensée pendant deux ans au moins et dans la limite des crédits réservés à leur financement.

Les obligations :

- Une attestation d'assiduité :

A la fin de chaque mois, l'agent doit remettre à l'administration une attestation de présence effective au stage. En cas d'absence sans motif valable, le congé de formation professionnelle prend fin et l'agent est tenu de rembourser les indemnités qu'il a perçues.

L'engagement de servir ou le remboursement des indemnités perçues :

L'agent s'engage à rester au service d'une des administrations mentionnées à l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983 pendant une période dont la durée est égale au triple de celle pendant laquelle il a perçu l'indemnité mensuelle forfaitaire et, en cas de rupture de l'engagement, à rembourser le montant de cette indemnité à concurrence de la durée de service non effectuée. L'administration de l'agent peut dispenser à respecter cette obligation de servir (par exemple, lorsque le congé de formation professionnelle vise une reconversion professionnelle).

Une démarche CFP peut permettre à l'agent d'/de :

- Parfaire leur formation professionnelle par le biais de stages de formation à caractère personnel ou professionnel qui ne leur sont pas proposés par l'administration.
- Accéder à des actions de formations organisées en vue de la préparation à des concours administratifs.

▪ Le Bilan de Compétences (BC)

Le bilan de compétence est institué par le décret n° 2007-1470 du 15 octobre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des fonctionnaires de l'Etat, et l'Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'Etat. Il peut être mobilisé à la demande de l'administration ou à la demande de l'agent.

Il a pour objet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles de l'agent, ses aptitudes et motivations, définir un projet professionnel, et le cas échéant un parcours de formation. Il peut également être mis en œuvre à la demande de l'agent dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle mais aussi par les agents en situation de reclassement ou de handicap.

L'agent peut bénéficier d'un congé pour bilan de compétences d'une durée de 24 heures de temps de service.

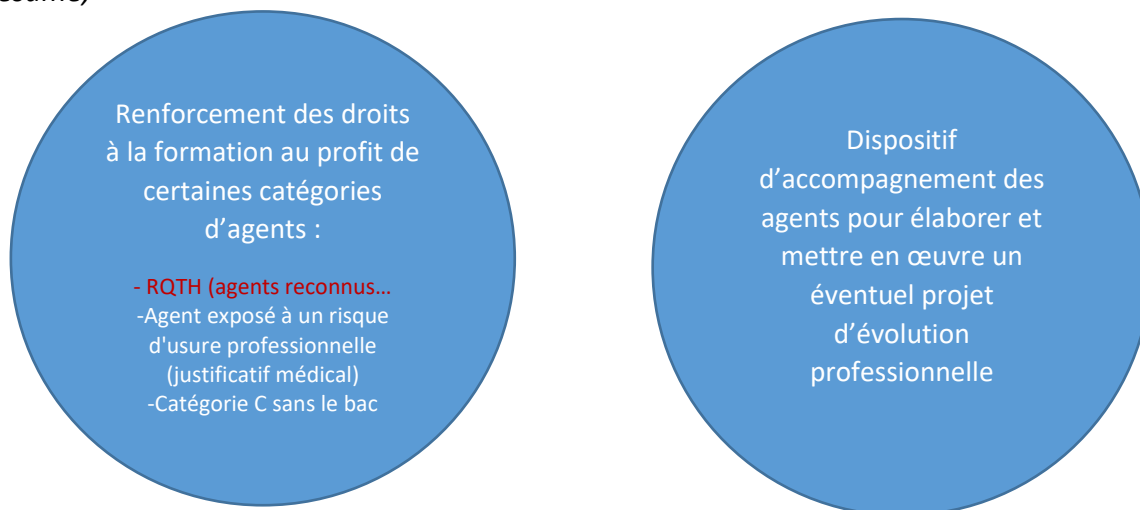
Une démarche BC peut permettre à l'agent d'/de :

- Evaluer ses compétences
- Connaître ses possibilités d'évolution professionnelle

Les objectifs et finalités du décret n°2022-1043 du 22/07/2022 relatifs à la formation et à l'accompagnement personnalisé des agents publics en vue de favoriser leur évolution professionnelle et les nouvelles exigences en matière de formation professionnelle (arrêté 1^{er} août 2023) sont ici :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000046083043/>

En résumé,



Voici un récapitulatif de l'offre de l'accompagnement personnalisé :

Les différents types d'entretiens en lien avec l'évolution professionnelle :

- L'entretien de carrière (pas avant 5 ans de carrière)
- Le bilan de carrière (pas avant 15 ans de carrière)
- Le bilan de parcours professionnel
- Le congé de transition professionnel (CTP) – qui est un accompagnement personnalisé.
- Le Compte professionnel de formation (CPF)
- L'entretien de carrière pour les agents ayant un risque d'usure professionnelle
- La période préparatoire au reclassement (PPR)
- L'entretien pour les agents dont le poste est supprimé

Les fonctions et métiers en soutien à l'évolution professionnelle :

- Responsable formation
- Equipe formation
- Service RH
- Conseiller(e) mobilité-carrière
- Référent handicap
- L'assistant(e) social(e)
- Médecin du travail
- Responsable de proximité

Les différents niveaux de mise en place :

Niveau 1 – Qualifier la date et orienter vers le bon dispositif de formation – Responsable Formation

Niveau 2 – Identifier les compétences, aptitudes, préférences de l'agent pour l'aider à formaliser le projet professionnel – Conseiller-ère Mobilité Carrières (CMC)

Niveau 3 – Accompagner dans la mise en œuvre du projet professionnel – Responsable Formation

Les dispositifs en lien avec la formation tout au long de la vie :

- Le CFP
- L'entretien professionnel d'évaluation
- Le congé de transition professionnelle
- Le bilan de parcours professionnel
- Le bilan de compétences
- CPF
- Le plan de formation
- La VAE
- La période d'immersion professionnelle
- La période de professionnalisation
- Nouvelles qualifications de la formation continue
- Les préparations aux concours
- Le tutorat

Les autres outils de gestion :

- Logiciel d'aide à l'accompagnement des compétences
- Les MOOCS
- Les bourses de l'emploi : CSP + Intranet
- Les LDG partie mobilité
- Les référentiels métiers
- Les démarches GPEEC
- Les aires de mobilité
- Le PDC
- Les ODAIM (Outils d'aide à l'identification des métiers de l'état)

Pour résumer, que puis-je mobiliser ?



Lors de ma prise de poste ou de son évolution, je bénéficie des actions de formation :

- Organisées dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Les formations me permettant de valoriser les compétences acquises sont :

- Le congé de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les dispositifs me permettant de me former pour évoluer professionnellement sont :

- Le compte personnel de formation (CPF).
- Le congé de formation professionnelle (CFP).

Je dois faire le point sur mes compétences pour m'aider dans l'orientation de mon parcours professionnel, je demande à mobiliser :

- Un congé pour bilan de compétences (BDC).



Pour tout renseignement sur ces différents dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels, vous pouvez contacter la DRH – Bureau du Développement des Compétences et obtenir un rdv « Conseil-Mobilité-Carrière ».

03.21.60.61.81 – drh-formation@univ-artois.fr

07

**Le catalogue des formations
collectives
2026-2027
Université d'Artois**

Apprentissage des langues

Apprentissage des langues étrangères en ligne – Plateforme Go Fluent

Partenariat DRH – Bureau du Développement des Compétences - Maison des Langues

Objectifs de la formation :

- Développer les compétences linguistiques des personnels
- Favoriser les échanges et collaborations internationales

Description de l'action :

Dispositif de formation à distance permettant l'apprentissage de **18 langues** via la plateforme Go Fluent. Les participants bénéficient de parcours individualisés adaptés à leur niveau et à leurs objectifs.

Public cible :

Ensemble des personnels

Modalités pédagogiques :

- Formation en **distanciel**
- Parcours individualisés sur plateforme numérique
- Accès flexible selon les disponibilités des agents

Modalités d'organisation :

Formation réalisée **hors temps de travail**

Estimation du coût des dispositifs de formation du domaine : 0 €

Accompagnement des parcours professionnels

○ **Préparation concours**

- **Public visé : Tout personnel se préparant aux concours ou à la constitution d'un dossier d'avancement**
-

Connaissances de l'université : organisation, fonctionnement

Connaissances de l'université : ressources humaines

Connaissances de l'université : questions financières et comptables

Objectifs de ces formations :

- Mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de l'enseignement supérieur
- Appréhender les principes de gestion des ressources humaines dans la fonction publique
- Aborder les questions financières et comptables
- Préparer les agents aux épreuves d'admissibilité et d'admission des concours administratifs et techniques

Description des actions :

Formation composée de modules portant sur :

- L'organisation et le fonctionnement de l'université
- Les ressources humaines
- Les questions financières et comptables

Ces formations visent à apporter les connaissances nécessaires aux agents souhaitant se présenter aux concours administratifs et techniques, notamment aux concours ITRF.

Public cible :

Agents souhaitant préparer un concours administratif ou technique, en particulier les concours ITRF.

Modalités pédagogiques :

Formations réalisées en interne.

Coût prévisionnel :

0 €

Accompagnement à l'oral et environnement de travail

Objectifs de la formation :

- Préparer les agents aux épreuves orales des concours ou examens professionnels
- Fournir des conseils pratiques pour l'anticipation et la préparation de l'oral
- Familiariser les participants avec le déroulé et les attentes des jurys

Description de l'action :

Sessions de formation axées sur :

- Les techniques de préparation à l'oral
- Les conseils pour gérer le stress et optimiser la présentation
- La compréhension de l'environnement de travail et du contexte du concours

Cette formation s'adresse principalement aux agents souhaitant se présenter à un concours administratif ou technique, notamment aux concours ITRF.

Public cible :

Agents préparant un concours administratif ou technique, en particulier les concours ITRF.

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne, sur 2 sessions de 15 participants.

Coût prévisionnel :

500 €

Rapport d'activités – découverte

Objectifs de la formation :

- Apprendre à synthétiser les informations nécessaires à la mise à plat du parcours professionnel.
- Acquérir les méthodes pour rédiger un rapport d'activité efficace, utile pour les concours et les procédures d'avancement.
- Développer des compétences organisationnelles et rédactionnelles dans un contexte professionnel.

Description de l'action :

- Collecter et structurer les informations pertinentes de leur parcours professionnel
- Rédiger un rapport d'activité clair et cohérent
- Adapter le contenu aux exigences des concours et avancements

Cette formation s'adresse principalement aux agents préparant des concours administratifs ou techniques, ainsi qu'aux agents souhaitant constituer un dossier d'avancement.

Public cible :

Agents préparant un concours administratif ou technique, ou un dossier d'avancement.

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur, pour une session de 12 participants.

Coût prévisionnel :

2 360 €

Rapport d'activités – perfectionnement

Objectifs de la formation :

- Optimiser la structuration, le style et la présentation du rapport d'activité
- Utiliser son rapport d'activité comme support pratique pour progresser
- Améliorer la lisibilité et la cohérence des documents pour les concours ou dossiers d'avancement

Description de l'action :

- Appliquer des techniques avancées de mise en forme et de structuration
- Adapter le contenu aux attentes des concours et procédures d'avancement
- Travailler directement sur leurs propres rapports d'activité

Cette formation s'adresse principalement aux agents préparant des concours administratifs ou techniques, notamment les concours ITRF, ou souhaitant perfectionner un dossier d'avancement.

Public cible :

Toute personne disposant déjà d'un rapport d'activité et souhaitant le perfectionner pour un concours ou un dossier d'avancement.

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur, pour une session de 12 participants

Coût prévisionnel :

2 360 €

Sessions d'oraux d'entraînement pour agents admissibles à un concours

Objectifs de la formation :

- Préparer les agents aux épreuves orales des concours
- Reproduire les conditions réelles de l'oral pour favoriser la confiance et la performance
- Fournir un retour personnalisé et des conseils d'amélioration après l'oral

Description de l'action :

- Les agents sont convoqués individuellement à un oral blanc, organisé comme le jour du concours
- Un jury simulé, composé de BIATSS volontaires, évalue la prestation et fournit des recommandations concrètes
- Permet de travailler le contenu, la posture et la gestion du stress

Public cible :

Agents admissibles à un concours administratif ou technique souhaitant s'entraîner à l'oral.

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne, en sessions individuelles avec un jury blanc.

Coût prévisionnel :

0 €

Gagner en aisance à l'oral de mon concours

Objectifs de la formation :

- Développer l'aisance et la confiance à l'oral
- Acquérir une posture adaptée et capter l'attention du jury
- Renforcer l'impact de sa présentation tout en gardant le contrôle

Description de l'action :

Session pratique permettant aux participants de :

- Travailler la diction, le rythme et la gestuelle
- Maîtriser les techniques pour capter et maintenir l'attention
- S'entraîner à gérer le stress et les situations imprévues lors de l'oral

Public cible :

Agents préparant un concours administratif ou technique souhaitant améliorer leur performance à l'oral

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne, pour une session de 15 participants

Coût prévisionnel :

500 €

Entretien avec un jury

Objectifs de la formation :

- Préparer les participants aux oraux devant un jury
- Travailler la posture et la gestion du stress

Description de l'action :

Module combinant théorie et pratique pour s'entraîner à l'oral devant un jury.

Public cible :

Agents préparant un concours administratif ou technique

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur, pour une session de 12 participants

Coût prévisionnel :

2360 €

Membre de jury des concours de la Fonction Publique

Objectifs de la formation :

- Comprendre le rôle et les responsabilités des membres d'un jury
- Savoir évaluer les candidats et prendre en compte la diversité des profils
- Identifier les droits et obligations des membres du jury

Description de l'action :

Formation à suivre en autonomie via Mentor pour acquérir les connaissances nécessaires à la participation à un jury de concours.

Public cible :

Tous les agents susceptibles d'être membre d'un jury de concours

Modalités pédagogiques :

Formation en autonomie via Mentor

Coût prévisionnel :

0 €

Point d'attention : Les personnels intéressés par les concours de la filière AENES sont invités à consulter le Plan Académique de Formation : <http://ipaf.ac-lille.fr/>

Chaires de professeur junior – Formation déontologie, intégrité scientifique et propriété intellectuelle

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser les bénéficiaires des Chaires de professeur junior aux obligations déontologiques
- Développer la culture de l'intégrité scientifique
- Comprendre les principes du droit de la propriété intellectuelle

Description de l'action :

Dans le cadre du recrutement d'enseignants-chercheurs sur des postes de Chaire de professeur junior, l'Université propose aux bénéficiaires :

- Obligations déontologiques : 4 heures de formation à suivre en autonomie via Mentor, pour adopter les bons réflexes professionnels
- Intégrité scientifique : formation via MOOC Université de Bordeaux
- Droit de la propriété intellectuelle : formation spécifique pour comprendre les enjeux légaux et protéger les productions intellectuelles, à suivre sur Moodle

Public cible :

Chaires de professeur junior

Modalités pédagogiques :

Formations à suivre en autonomie via les plateformes dédiées (Mentor, MOOC Université de Bordeaux, Moodle)

Coût prévisionnel :

0 € pour l'ensemble des modules

Excel, Word – Pack Office

Objectifs de la formation :

- Gagner en productivité et optimiser le temps de travail
- Améliorer la qualité des documents produits
- Valoriser les compétences numériques au sein de l'université

Description de l'action :

Formation pratique sur les outils Excel et Word pour maîtriser les fonctionnalités essentielles et améliorer l'efficacité au quotidien.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne

Coût prévisionnel :

1 500 €

Acculturation et premiers usages de l'IA

Objectifs :

- Créer une culture commune de l'IA : comprendre les concepts, savoir interroger et utiliser les outils correctement
- Sensibiliser aux limites et risques de l'IA
- Respecter la confidentialité et la protection des données
- Vérifier la fiabilité des résultats générés par l'IA
- Connaître les cas d'usage autorisés et non autorisés au sein de l'établissement

Description de l'action :

Modules d'initiation combinant théorie et premiers usages pratiques, avec mise en situation pour comprendre les limites et risques de l'IA.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne

Coût prévisionnel :

500 €

En complément, pour la formation des enseignants et enseignants-chercheurs, via le CETIP :

- Intégrer l'IA dans la préparation des cours, la production de supports, la personnalisation pédagogique et l'évaluation formative, tout en adaptant les modalités de contrôle pour préserver l'apprentissage, l'autonomie et l'intégrité académique.
- L'usage de l'IA pour la recherche documentaire, la veille scientifique, l'exploration de la littérature, la synthèse critique, la gestion bibliographique et l'identification des limites des outils, notamment sur la fiabilité des références et des résumés générés.
- Définir un cadre clair pour les usages autorisés, la protection des données, la propriété intellectuelle, l'usage de l'IA sur des données ou manuscrits sensibles, et mutualiser les bonnes pratiques via des référents, guides, boîtes à outils et dispositifs de veille continue.

Coût prévisionnel :

déjà inclus dans budget alloué au CETIP

Sensibilisation à la cybersécurité

Objectifs :

- Comprendre les principes fondamentaux de la cybersécurité
- Identifier les risques liés aux usages numériques
- Adopter les bons réflexes pour sécuriser les données et systèmes

Description de l'action :

Session de sensibilisation destinée à tous les personnels, combinant informations théoriques et bonnes pratiques à appliquer au quotidien.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne, pour une session de 40 participants

Coût prévisionnel :

0 €

Apprendre à faire une capsule vidéo

Objectifs :

- S'initier à la réalisation de capsules vidéo
- Acquérir les bases du tournage, montage et diffusion
- Produire des vidéos adaptées à la communication interne ou pédagogique

Description de l'action :

Formation en interne, animée par le service audiovisuel, proposée sous forme de MOOC.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation en MOOC interne, ouverte à l'ensemble des personnels de l'Artois

Coût prévisionnel :

0 €

Estimation du coût des dispositifs de formation du domaine : 2 000 €

Innovation pédagogique dont Cetip

Formation obligatoire des nouveaux enseignants-chercheurs (article 32 du Décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences).

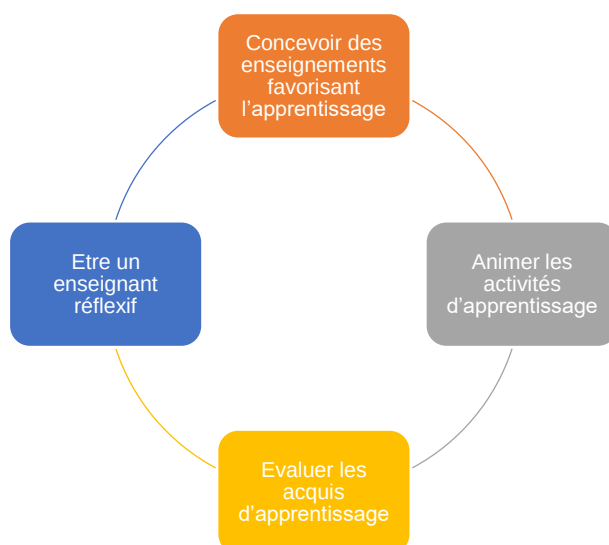
Public visé : Enseignants - Enseignants-chercheurs



L'université d'Artois s'est engagée depuis 2013 dans une dynamique de transformation des pratiques pédagogiques, et le CEntre de Transformations et d'Innovations Pédagogiques (CETIP) joue un rôle central dans cette démarche.

Véritable appui au déploiement de la politique d'établissement, le CETIP a pour mission d'impulser et d'accompagner l'évolution des pratiques enseignantes pour favoriser la réussite étudiante.

Dans le cadre des priorités stratégiques de l'établissement, le CETIP proposera tout au long de l'année universitaire 2025-2026 des actions de formation à la pédagogie. Ces formations s'appuieront sur un référentiel de quatre compétences pédagogiques :



Le catalogue des ateliers 2026-2027 s'organisera autour des thématiques suivantes

- Accompagner les enseignants au déploiement de l'Approche Par Compétences dans les formations et les parcours universitaires ;
- Accompagner les enseignants à l'hybridation des enseignements, en particulier au moyen d'outils numériques ;
- Accompagner les enseignants à l'intégration dans leurs enseignements des enjeux du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale ;
- Accompagner les enseignants à l'intégration de l'IA dans leurs enseignements ;
- Accompagner les enseignants à concevoir des supports de cours qui favorisent la réussite de tous les étudiants

Public visé : Enseignants – Enseignants-chercheurs – Chargés d'enseignement

Dans le cadre du décret du 9 mai 2017 et de l'arrêté du 8 février 2018, CETIP assurera également la formation à la pédagogie des nouveaux maîtres de conférences de l'Université d'Artois.

L'offre de formation du CETIP est accessible dans la rubrique « Innovation pédagogique » à partir du 1^{er} septembre 2026 : <https://www.univ-artois.fr/formations/innovation-pedagogique/catalogue-des-ateliers>

Intégrer l'esprit d'entreprendre dans ses pratiques pédagogiques : repères et outils

Objectifs de la formation :

- Mieux comprendre le "Plan Esprit d'entreprendre" porté par le Ministère
- Missions des Pépites (Pôles Étudiants pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat)
- Le Statut National Étudiant Entrepreneur : pour qui ? pour quoi ? quel impact sur les formations ?
- Identifier et appréhender les étudiants au potentiel entrepreneurial
- Intégrer les compétences entrepreneuriales dans vos pratiques pédagogiques (gestion de projet, esprit d'initiative, ...)

Description de l'action :

Intervention de sensibilisation visant à intégrer l'approche entrepreneuriale dans les pratiques pédagogiques. Elle ne se limite pas à la création d'entreprise mais met l'accent sur le développement des compétences transversales et leur valorisation dans le parcours des étudiants. Elle permet également de mieux orienter les étudiants à potentiel entrepreneurial vers le Pépite de l'établissement.

Public cible :

Enseignants

Modalités pédagogiques :

Intervention de 3 à 4 heures. Animateurs : Pépite HDF Arras

Coût prévisionnel :

0 €

Estimation du coût des dispositifs de formation du domaine : 3 000 € estimés pour 60 heures

Parcours managérial nouveaux entrants ou nouvelle prise de fonction managériale

Objectifs de la formation :

- Acquérir les réflexes essentiels d'un responsable du secteur public
- Développer les compétences relationnelles et managériales
- Savoir prendre des décisions adaptées pour optimiser le fonctionnement de l'équipe

Description de l'action :

Parcours structuré en plusieurs modules permettant d'accompagner les nouveaux responsables hiérarchiques dans leur prise de fonction. La formation alterne apports théoriques et mises en situation pratiques, avec un focus sur les outils et postures managériales en environnement public.

Public cible :

Responsables nouveaux entrants ou promus, enseignants-chercheurs ou enseignants assurant des responsabilités administratives

Modalités pédagogiques :

Formation organisée en parcours de 4 jours par un organisme extérieur pour un groupe de 12 participants. A cela s'ajoute :

- Module « Conduire un entretien professionnel dans la fonction publique » - 1 jour
- Module « Rédaction du rapport d'aptitude » - 1 jour

Coût prévisionnel :

- Parcours complet : 9 000 € (organisme extérieur)
- Module « Conduire un entretien professionnel dans la fonction publique » : 500 € (formation en interne)
- Module « Rédaction du rapport d'aptitude » : 1 200 € (organisme extérieur)

Réussir sa mission d'encadrement doctoral

Objectifs de la formation :

- Construire une vision de l'encadrement des doctorants en lien avec la politique de l'établissement
- S'approprier les préconisations des textes officiels
- Structurer et conduire un projet doctoral
- Développer l'autonomie des doctorants
- Intégrer les fondamentaux du management appliqués à l'encadrement doctoral
- Réfléchir à sa posture d'encadrant et à la juste distance professionnelle
- Professionnaliser le recrutement des doctorants
- Accompagner l'évolution professionnelle des doctorants

Description de l'action :

Formation permettant aux encadrants de doctorants de renforcer leurs pratiques professionnelles. Elle alterne apports théoriques, échanges d'expériences et mises en situation, dans un cadre favorisant la confidentialité et la réflexion collective.

Public cible :

Chercheurs et enseignants-chercheurs encadrant ou amenés à encadrer des doctorants

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel réalisé par un organisme extérieur, sur 2 jours consécutifs, organisée pour un groupe de 15 participants, favorisant les échanges, les retours d'expérience et les mises en pratique

Coût prévisionnel :

5 000 €

Sensibilisation à la valorisation et à la propriété intellectuelle/ingénierie contractuelle

Objectifs de la formation :

- Comprendre les principaux contrats de recherche (prestations, collaborations, consortium, confidentialité...)
- Identifier les enjeux juridiques et les bons réflexes de négociation
- Sécuriser les projets et protéger les résultats de recherche
- Comprendre les bases de la propriété intellectuelle et du RGPD
- Encadrer l'accueil de personnels extérieurs (responsabilités, assurance, confidentialité)
- Identifier les outils et interlocuteurs de la valorisation

Description de l'action :

Formation de sensibilisation à la valorisation et à la sécurisation des projets de recherche. Elle apporte les bases nécessaires pour comprendre les contrats, protéger les travaux scientifiques et mieux gérer les relations partenariales, sans approche juridique experte. Elle inclut des rappels sur la propriété intellectuelle, le RGPD, les cahiers de laboratoire et les bonnes pratiques liées à l'accueil de personnels extérieurs, ainsi qu'une présentation des ressources internes disponibles.

Public cible :

Communauté scientifique : enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants

Modalités pédagogiques :

Formation animée en interne par la DREDV, combinant apports synthétiques, échanges et exemples pratiques. Groupe d'environ 12 participants favorisant l'interaction.

Coût prévisionnel :

0 €

Co-développement : la recherche collective de solutions

Objectifs de la formation :

- Découvrir et s'approprier la démarche de co-développement (CODEV)
- Développer l'intelligence collective au sein des équipes
- Savoir analyser une problématique professionnelle et coconstruire des solutions
- Favoriser l'entraide et le partage de pratiques entre pairs

Description de l'action :

Formation centrée sur la méthode du co-développement professionnel, permettant aux participants d'expérimenter une approche collaborative de résolution de problématiques. Elle repose sur des échanges structurés entre pairs et des mises en situation concrètes.

Public cible :

Responsables hiérarchiques

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur, organisée pour une session de 12 participants, alternant apports méthodologiques et ateliers de mise en pratique.

Coût prévisionnel :

2 000 €

Gestion de projet et vision stratégique

Objectifs de la formation :

- Comprendre ce qu'est un projet et les fondamentaux du management de projet
- Identifier les objectifs et les étapes clés d'un projet
- Favoriser le management transversal et le travail collaboratif
- Identifier les parties prenantes et leurs attentes
- Piloter un projet en intégrant les dimensions qualité, coût et délai
- Utiliser des indicateurs simples de suivi
- Relier les projets à la vision et aux objectifs stratégiques de l'organisation

Description de l'action :

Formation visant à structurer les pratiques en gestion de projet et à renforcer la vision stratégique des participants. Elle combine apports méthodologiques et outils opérationnels pour piloter efficacement un projet dans un environnement collaboratif.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme externe, organisée pour une session de 12 participants, alternant apports théoriques, études de cas et mises en situation

Coût prévisionnel :

3 300 €

Estimation du coût des dispositifs de formation du domaine : 21 000 €

Télétravailler

Objectifs de la formation :

- Comprendre le cadre et les règles du télétravail conformément à la charte en vigueur
- Adopter les bonnes pratiques d'organisation et de travail à distance
- Sécuriser son activité professionnelle en télétravail

Description de l'action :

Formation de sensibilisation destinée aux nouveaux télétravailleurs afin de faciliter la mise en œuvre du télétravail dans le respect de la charte. Elle aborde les règles de fonctionnement, les bonnes pratiques d'organisation et les conditions de sécurité du travail à distance.

Public cible :

Nouveaux télétravailleurs 2026-2027

Modalités pédagogiques :

3 sessions en distanciel d'une demi-journée en distanciel, en groupes de 12 personnes

Coût prévisionnel :

2 500 €

Accompagner la mise en œuvre du télétravail (personnels encadrants)

Objectifs de formation :

- Accompagner les responsables hiérarchiques dans la mise en œuvre et la pratique du télétravail
- Manager des agents télétravailleurs en développant un management par la confiance et l'ajustement
- Connaître le cadre juridique du télétravail et la procédure d'instruction des demandes
- Répondre aux questions courantes des agents sur le télétravail
- Permettre aux encadrants d'évaluer leur propre capacité et posture face au télétravail

Description de l'action :

Formation en autonomie visant à outiller les encadrants dans le management et l'accompagnement du télétravail. Elle apporte les éléments essentiels sur le cadre réglementaire, la gestion des demandes et les bonnes pratiques de management à distance.

Public cible :

Responsables hiérarchiques

Modalités pédagogiques :

Formation en autonomie via Mentor (1h30)

Coût prévisionnel :

0 €

Préparer sa liquidation de retraite

Objectifs de la formation :

- Identifier les conditions de départ et les validations nécessaires pour la retraite
- Comprendre les modalités de calcul de la pension
- Sécuriser le choix de sa date de départ
- Effectuer les démarches administratives liées à la liquidation
- Se repérer dans les possibilités de cumul emploi-retraite
- Évaluer les droits à réversion

Description de l'action :

Formation visant à accompagner les agents dans la préparation et la sécurisation de leur liquidation de retraite. Elle permet de mieux comprendre les règles, d'anticiper les démarches administratives et d'optimiser ses choix en matière de départ et de droits associés.

Public cible :

Tout personnel se rapprochant de l'âge de la retraite et idéalement n'ayant pas engagé de démarche

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

3 000 €

Juridique

RGPD – Sensibilisation à la réglementation sur la protection des données

Objectifs de la formation :

- Appréhender les concepts de base et les composants de la protection des données
- Comprendre le contenu de la réglementation générale sur la protection des données
- Connaître le rôle des autorités de protection
- Maîtriser le cadre juridique du RGPD et son champ d'application
- Connaître les différentes étapes de mise en conformité et les démarches à suivre
- Identifier les outils de mise en conformité
- Être en mesure de mettre en place un plan d'action de mise en conformité

Description de l'action :

Cette formation vise à sensibiliser et accompagner les agents dans la compréhension et l'application du Règlement Général sur la Protection des Données. Elle permet d'acquérir les connaissances essentielles pour sécuriser les pratiques, identifier les obligations réglementaires et engager une démarche structurée de mise en conformité.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

2 100 €

Initiation au droit des marchés publics

Objectifs :

- Comprendre les règles essentielles du droit de la commande publique
- Identifier les étapes clés de la passation d'un marché public
- Appréhender les risques liés à l'exécution d'un marché et adopter les bons réflexes

Description de l'action :

Cette formation d'initiation permet de décrypter les fondamentaux du droit des marchés publics.

Public cible :

Personnel impliqué dans la préparation, la passation, l'exécution ou la réponse aux marchés publics

Modalités pédagogiques :

Formation courte alternant apports théoriques et échanges autour de cas pratiques

Durée :

1 jour

Coût prévisionnel :

3 300 €

Communication

3h chrono pour développer sa visibilité sur LinkedIn

Objectifs de la formation :

- Optimiser le profil LinkedIn de l'établissement
- Développer et élargir son réseau professionnel
- Interagir efficacement pour accroître sa visibilité
- Maîtriser les bonnes pratiques de communication sur LinkedIn

Description de l'action :

Formation opérationnelle permettant aux participants de développer rapidement leur visibilité sur LinkedIn. Elle vise à optimiser leur profil, à comprendre les mécanismes de l'algorithme et à adopter des pratiques efficaces pour interagir et valoriser les activités de l'établissement.

Public cible :

Tout personnel en lien avec une mission de communication

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

2 000 €

Déployer sa stratégie sur Instagram

Objectifs de la formation :

- Créer et paramétrer un compte Instagram professionnel
- Comprendre les codes et usages d'Instagram
- Produire et publier des contenus adaptés
- Animer son compte au quotidien pour développer son audience

Description de l'action :

Formation permettant aux participants de lancer et d'animer un compte Instagram professionnel. Elle apporte les bases nécessaires pour créer du contenu pertinent, comprendre les attentes des utilisateurs et assurer une présence régulière et efficace sur le réseau.

Public cible :

Tout personnel en lien avec une mission de communication

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

2 100 €

Finances et comptabilité

SIFAC+ Nouvelle version

Modalités pédagogiques :

Formation en interne

Coût prévisionnel :

0 €

Passation et exécution des marchés :

Objectifs de la formation :

- Comprendre les principes fondamentaux de la commande publique
- Identifier les étapes de passation et d'exécution des marchés publics
- Sécuriser les procédures et limiter les risques juridiques
- Adapter ses pratiques selon son niveau d'expérience (débutant ou expérimenté)

Description de l'action :

Formation visant à renforcer la maîtrise des procédures de passation et d'exécution des marchés publics. Elle permet d'acquérir ou de consolider les connaissances nécessaires à la sécurisation des achats publics, en proposant deux niveaux adaptés aux besoins des agents.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation en interne organisée en deux sessions (niveau débutant et niveau expérimenté)

Coût prévisionnel :

0 €

Lutte contre les escroqueries aux Faux Ordres de Virement (FOV)

Objectifs de la formation :

- Identifier les escroqueries aux faux ordres de virement
- Mettre en œuvre les moyens de prévention adaptés
- Adopter la conduite à tenir en cas de tentative ou de réalisation d'escroquerie

Description de l'action :

Formation de sensibilisation permettant aux participants de reconnaître les risques liés aux faux ordres de virement et de sécuriser leurs pratiques professionnelles. Elle apporte des réflexes opérationnels pour prévenir les fraudes et réagir efficacement en cas d'incident.

Public cible :

Responsables administratifs, gestionnaires dépenses et recettes des directions, composantes et laboratoires, personnels de la direction des affaires financières, de l'agence comptable et de la direction des ressources humaines

Modalités pédagogiques :

E-formation de 2 heures en ligne

Coût prévisionnel :

0 €

Patrimoine / Immobilier

Le développement durable dans les marchés publics et les opérations immobilières

Objectifs de la formation :

- Connaître les principes du développement durable et ceux de l'achat public
- Intégrer la notion de développement durable dans la procédure d'achat
- Identifier les contrats spécifiquement adaptés au développement durable dans les marchés publics
- Faire le lien entre développement durable et exécution du contrat

Description de l'action :

Formation permettant de comprendre les enjeux du développement durable et leur application dans le cadre de la commande publique.

Public cible :

Tout personnel impliqué dans les achats publics

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

5 000 €

Acculturation au contrôle interne et à la maîtrise des risques

Objectifs de la formation :

- Comprendre les principes du contrôle interne et de la maîtrise des risques
- Identifier les enjeux du CI-MR au sein des organisations publiques
- S'approprier les notions essentielles pour sécuriser ses activités
- Contribuer au déploiement et à l'amélioration continue des dispositifs de contrôle interne

Description de l'action :

Formation en ligne permettant d'acquérir les connaissances fondamentales en contrôle interne et maîtrise des risques, à travers une approche progressive et pragmatique, adaptée aux spécificités des administrations. Elle permet également de se familiariser avec des outils concrets mobilisables dans son activité professionnelle.

Public cible :

Responsables UFR/IUT, composantes et de services

Modalités pédagogiques :

Formation en distanciel via la plateforme Mentor

Coût prévisionnel :

0 €

Sensibilisation à la qualité

Objectifs de la formation :

- Comprendre les concepts fondamentaux de la qualité
- Identifier les facteurs influençant la qualité dans son environnement professionnel
- Utiliser des outils et méthodes pour améliorer la qualité des processus et des produits
- Développer une culture de la qualité et de l'amélioration continue
- Favoriser la collaboration pour garantir la qualité

Description de l'action :

Formation visant à appréhender les enjeux de la qualité au sein des organisations et à acquérir des méthodes concrètes pour améliorer les processus et les pratiques professionnelles. Elle permet également de sensibiliser les participants à l'importance d'une démarche d'amélioration continue et à l'implication collective dans la qualité.

Public cible :

Responsables hiérarchiques, chefs de projets

Modalités pédagogiques :

Formation d'une durée d'une demi-journée, en groupe de 12 participants maximum, combinant apports théoriques, échanges et cas pratiques (études de cas, ateliers de résolution de problèmes). Formation animée par un organisme extérieur.

Coût prévisionnel :

1 650 €

❖ MEDIALILLE

La convention a pour objet de préciser les conditions d'exécution par MédiaLille des missions de formation tout au long de la vie des métiers de la documentation et des bibliothèques, de préparations aux concours des filières correspondantes et des journées d'études à destination des personnels de bibliothèques de toute l'académie de Lille.

Les axes majeurs de formation des métiers des bibliothèques 2026-2027 :

- La bibliothèque et son environnement :
 - Bibliothèques et fracture numérique ; transition écologique et bibliothèques
 - Droits d'auteur, droit de l'information, propriété intellectuelle
- Collections :
 - Politique documentaire et valorisation des collections
 - Traitement documentaire informatisé ; indexation
- Informatique et numérique
 - L'Intelligence artificielle et les bibliothèques
- Organisation des bibliothèques et management
 - Gestion des conflits avec les usagers
- Modalités de la communication en bibliothèque
 - Marketing en bibliothèque
- Publics et services :
 - Repenser l'accueil
 - Déployer une démarche qualité
 - La bibliothèque participative : le Design UX
 - Bibliothèques inclusives
- Formation des usagers : innovation pédagogique, approche par compétences
- Préparation des concours

Personnalisation et développement des compétences métiers soutien et support

Logiciels informatiques de l'université d'Artois

Les formations peuvent être proposées selon les besoins des services et les demandes des personnels. Elles sont animées par nos référent(e)s-formateur(ice)s.

- OSE
- OSE Etudiants
- APOGEE
- ADE
- SIFAC
- SIFAC +
- GESTIMMO
- E-CANDIDAT
- BELENIOS
- SID - Système d'information décisionnel
- SAP Business Object
- Parapheur électronique
- Sacha PMS
- Outils numériques de l'Artois
 - Public visé : tout personnel
 - Coût prévisionnel 1000 € (en interne)

Développement durable – Alliance A2U

Prise en charge de l'éco-anxiété - 1er semestre 2027

Objectifs de la formation :

- Comprendre les mécanismes de l'éco-anxiété et ses manifestations au sein de la population
- Identifier les impacts de l'éco-anxiété sur la santé mentale et le passage à l'action
- Adopter une posture adaptée pour accompagner les publics concernés
- Favoriser une dynamique constructive orientée vers l'éco-action
- Donner des outils concrets pour gérer ses propres émotions face aux enjeux environnementaux

Description de l'action :

Webinaire visant à sensibiliser les personnels à la prise en charge de l'éco-anxiété dans un contexte de crise environnementale croissante. Aujourd'hui, une part significative de la population française est concernée par ce phénomène : si 75 % des Français sont peu ou pas éco-anxieux, environ 15 % commencent à ressentir des symptômes, avec une prévalence plus forte chez les 25-34 ans (ADEME). Dans le cadre de sa politique de développement durable et de responsabilité sociale et environnementale, l'Université souhaite outiller ses personnels afin d'accompagner les publics concernés et encourager le passage à l'éco-action.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Webinaire (formation à distance)

Coût prévisionnel : Intervention proposée : Clémence ROGER, Maître de conférences à l'Université de Lille, 500 €

Intégration de la ludopédagogie dans les enseignements TEDS – 2^{ème} semestre 2027

Objectifs de la formation :

Comprendre les principes de la ludopédagogie et ses apports dans l'enseignement supérieur
Concevoir des séquences pédagogiques intégrant des outils ludiques appliqués aux enjeux de transition.

Favoriser l'engagement et la motivation des apprenants.

Développer des méthodes actives et participatives.

Adapter ses pratiques pédagogiques pour dynamiser les enseignements liés aux transitions.

Description de l'action :

Webinaire visant à accompagner les enseignants dans l'intégration de la ludopédagogie dans leurs enseignements, en particulier sur les enjeux de transition écologique et de développement durable.

Dans un premier temps, la formation propose un éclairage sur les apports et les enjeux de la ludopédagogie dans l'enseignement supérieur. Dans un second temps, elle s'appuie sur des retours d'expériences, des méthodologies concrètes de déploiement dans le champ des transitions, afin de rendre les apprentissages plus interactifs et engageants.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Webinaire (formation à distance)

Coût prévisionnel : intervenantes proposées : Laurence MEMBRE et/ou Anne-Ryslène ZAOUAL
1 000 €

Développement durable – Artois

- 2 sessions de formations sur les enjeux de biodiversité, animées par les formateurs internes de l'Université d'Artois. 1 session à l'automne 2026 et l'autre au printemps 2027. Formations assurées en binôme.
- 2 sessions de formations sur les enjeux de climat et de ressources, animées par les formateurs internes de l'Université d'Artois. 1 session à l'automne 2026 et l'autre au printemps 2027. Formations assurées en binôme.
- 1 session de formation d'animateurs de la Fresque du Climat composée en 2 temps : une participation à une Fresque du climat destinée au personnel (prérequis) + une formation à l'animation. A organiser en octobre 2026. Animation de la première fresque par le service DDRSE / animation de la formation par Laurence MEMBRE, enseignante.
- Formation en lien avec les enjeux de DDRS et la Recherche. Thématique plus précise à définir avec les référents durabilité des différents laboratoires.

Coût prévisionnel :

3000 €

Mobilité - Artois :

Journée de formation à thème sur la mobilité

- Fresque de la mobilité : Intervention de la part de Tadao. Formation à réaliser sur Lens, Liévin ou Béthune (territoire couvert par Tadao)
- Mobilités actives et santé : bienfaits de la marche et du vélo, intégrer activité physique, prévention

Public cible :

Tout personnel

Coût prévisionnel :

2000 €

Circuler en ville à vélo

Objectifs de la formation :

- Reprendre les fondamentaux du déplacement urbain à vélo
- Se remettre en selle et se réapproprier le vélo comme solution de déplacement
- Sensibiliser aux enjeux du développement durable à travers les trajets du quotidien

Description de l'action :

La formation "Remise en selle" permet de retrouver confiance à vélo, de pratiquer en toute sécurité et d'intégrer le vélo comme mode de déplacement quotidien. Elle combine apprentissage pratique et sensibilisation aux bonnes pratiques de mobilité durable.

Public cible :

Personnel souhaitant reprendre le vélo en milieu urbain ou améliorer ses déplacements quotidiens à vélo.

Modalités pédagogiques :

Session pratique animée en interne, adaptée à un groupe de 12 personnes.

Coût prévisionnel :

500 € pour une session de 12 participants, en interne par Pierre Tittlein

Éco-conduite

Objectifs de la formation :

- Prendre conscience des problématiques liées à la conduite et identifier des axes d'amélioration
- Comprendre les principes de l'éco-conduite adaptés au véhicule utilisé
- Améliorer la sécurité et le confort de conduite au quotidien
- Optimiser la consommation et l'utilisation du véhicule

Description de l'action :

La formation repose sur un parcours de conduite de référence permettant d'analyser les pratiques de chaque stagiaire à partir de données objectives.

Un débriefing individualisé est ensuite réalisé, complété par un apport théorique sur les technologies des véhicules (modes de conduite, aides à la conduite, motorisations, récupération d'énergie, etc.) et les principes de l'éco-conduite.

L'ensemble permet d'identifier des axes d'amélioration concrets et de fixer des objectifs en vue d'une seconde phase de conduite.

Public cible :

Tout personnel amené à conduire dans le cadre de ses missions

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

3 000 €

Fresque de l'égalité professionnelle

2 sessions « Fresque de l'égalité professionnelle » (3h d'atelier, animée par Anne Parrain, sous réserve de pouvoir adapter la fresque de l'égalité du CNRS à l'Université).

Public cible :

Tout personnel

Coût prévisionnel :

0 €

Reconnaître les LGBTIphobies au travail et agir

Objectifs de la formation :

- Définir, identifier et reconnaître les comportements, maladroites ou propos LGBTIphobies dans le cadre professionnel
- Comprendre les impacts de ces comportements sur les personnes concernées et sur le collectif de travail
- Acquérir des clés concrètes pour réagir de manière appropriée face à des situations de LGBTIphobie

Description de l'action :

Cette formation propose un module de sensibilisation visant à mieux comprendre les réalités vécues par les personnes LGBTI+ au travail. À travers des exemples concrets et des mises en situation, elle permet d'identifier les comportements inadaptés, d'en mesurer les conséquences et d'adopter des réactions adaptées pour favoriser un environnement professionnel inclusif et respectueux.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation en autonomie, accessible en ligne via la plateforme Mentor

Coût prévisionnel :

0 €

Violences sexistes et sexuelles au travail : comprendre, agir et prévenir

Objectifs de la formation :

- Comprendre les mécanismes des violences sexistes et sexuelles
- Déconstruire les stéréotypes et représentations associés
- Identifier les leviers d'action pour prévenir et lutter contre ces violences

Description de l'action :

Cette formation en ligne, réalisée en autonomie via la plateforme MENTOR, vise à sensibiliser les agents aux violences sexistes et sexuelles au travail. Elle apporte des repères pour mieux comprendre

ces situations, interroger les stéréotypes et adopter les bons réflexes en matière de prévention et de lutte contre ces violences.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation en autonomie, accessible en ligne via la plateforme Mentor

Coût prévisionnel :

0 €

Escape game – Sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser aux mécanismes des violences sexistes et sexuelles
- Identifier les différentes formes de violences et leurs manifestations dans le milieu professionnel
- Comprendre les enjeux de prévention et de repérage des situations à risque
- Favoriser les bons réflexes et les orientations adaptées vers les dispositifs d'accompagnement

Description de l'action :

La formation prend la forme d'une escape game pédagogique conçu par le CIDFF d'Arras, permettant aux participants de vivre une mise en situation immersive autour de cas concrets. Les équipes doivent résoudre des énigmes et analyser des situations afin de repérer des comportements inappropriés ou des situations de violences sexistes et sexuelles. Un débriefing collectif est ensuite réalisé par les intervenants du CIDFF afin d'apporter des apports théoriques, de revenir sur les situations rencontrées et d'identifier les ressources et interlocuteurs mobilisables en cas de situation réelle. Cette approche ludique et participative favorise la prise de conscience, la réflexion collective et l'ancrage des bons réflexes.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation animée par le CIDFF d'Arras

Coût prévisionnel :

840 €

Journée de formation à thème proposée par Anne Parrain, vice-présidente déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes

Public cible :

Tout personnel

Coût prévisionnel :

2000 €

Journée de formation à thème sur les discriminations

Public cible :

Tout personnel

Coût prévisionnel :

2000 €

Comprendre, accueillir et accompagner les TDG (Transgenres et Diversité de Genre)

Objectifs de la formation :

- Comprendre les enjeux liés à la transidentité dans le contexte professionnel et sociétal
- Adopter une posture d'accueil respectueuse, inclusive et bienveillante
- Prévenir les discriminations et favoriser un environnement de travail inclusif

Description de l'action :

Depuis mai 2019, Organisation mondiale de la Santé a retiré la transidentité de la liste des troubles mentaux, marquant une évolution importante des représentations et des pratiques. Cette formation vise à sensibiliser les professionnels aux enjeux de la transidentité et à leur fournir des repères concrets pour accueillir et accompagner les personnes concernées avec bienveillance, que ce soit dans le cadre de l'accueil du public ou au sein des équipes.

Public cible :

Enseignants, personnels de santé et d'accueil

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

700 €

Webinaires organisés par le MESRE ou associations

Coût prévisionnel :

0 €

L'enseignement supérieur face au racisme, à l'antisémitisme et aux discriminations

Objectifs de la formation :

Savoir identifier et qualifier les infractions racistes, antisémites et de discrimination.

Connaître les dispositions légales et les sanctions relatives aux infractions à caractère racial.

Connaître les outils institutionnels et les moyens disponibles pour mieux faire face aux propos et aux comportements racistes, antisémites et discriminatoires.

Prévenir l'émergence d'infractions racistes, antisémites et de discrimination

Description de l'action :

Formation permettant d'acquérir ou de consolider les notions essentielles du domaine traité. Elle s'appuie sur des apports théoriques et des études de cas issus de situations professionnelles afin de faciliter la compréhension et l'appropriation des pratiques.

Public cible :

Membres section disciplinaire

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

800 €

Sensibilisation handicap

Webinaires au choix :

- Troubles Dys
- Troubles anxieux

Public visé :

Tout personnel

Coût prévisionnel pour 2 webinaires :

3000 €

Handicap et accueil

Objectifs de la formation :

Découvrir et expérimenter des troubles qui peuvent entraîner des difficultés de compréhension, de communication, de mobilité ou autres gênes relationnelles.

Mieux les comprendre pour éviter d'amplifier les difficultés et adopter la bonne posture.

Identifier les normes d'accessibilité, les supports, modes de communication et protocoles qui permettent une meilleure relation d'accueil.

Description de l'action :

Formation visant à sensibiliser et à former les participants aux enjeux de l'accueil des personnes en situation de handicap.

Public cible :

Personnels en charge de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

2 220 €

L'accessibilité PMR des établissements recevant du public

Objectifs de la formation :

- Porter un autre regard sur le handicap
- Établir un contact plus naturel avec les personnes en situation de handicap
- Adopter les bonnes attitudes face à une situation de handicap

Description de l'action :

Formation en e-learning permettant de sensibiliser les personnels à l'accueil des personnes en situation de handicap dans les ERP.

Public cible :

Tout personnel recevant du public, agents d'accueil, personnel administratif et encadrants.

Modalités pédagogiques :

Formation en ligne (e-learning) proposée par un organisme extérieur, accessible à distance, avec contenus interactifs et supports pédagogiques numériques.

Coût prévisionnel :

1 000 €

Estimation du coût des dispositifs de formation du domaine : 22 560 €

Prévention et secours civique

Objectifs de la formation :

- Acquérir les compétences nécessaires pour porter secours à une personne en situation d'urgence
- Apprendre à réaliser les gestes élémentaires de premiers secours
- Développer un comportement citoyen face aux situations de danger

Description de l'action :

Formation de prévention et de secours civique permettant aux participants d'apprendre à réagir efficacement face à une situation d'urgence. Elle vise à maîtriser les gestes de premiers secours, à protéger la victime et à alerter les services de secours de manière appropriée.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

650 €

Amiante – Recyclage encadrant

Objectifs de la formation :

- Connaître les risques liés à l'exposition à l'amiante
- Maîtriser la réglementation en vigueur et les responsabilités des encadrants
- Organiser et encadrer les interventions en sécurité en présence d'amiante

Description de l'action :

Formation destinée aux personnels encadrants amenés à organiser ou superviser des travaux exposant à l'amiante. Elle permet d'identifier les risques, de mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées et de garantir la sécurité des équipes conformément à la réglementation.

Public cible :

Personnel encadrant – 1 agent à recycler

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

1 000 €

Manipulation extincteur – Formation pratique

Objectifs de la formation :

- Connaître les différents types de feux et les classes de feu
- Savoir utiliser un extincteur en toute sécurité
- Réagir efficacement face à un départ de feu

Description de l'action :

Formation pratique destinée à apprendre aux participants à manipuler les extincteurs dans des conditions réalistes. Elle permet d'acquérir les bons réflexes en cas d'incendie, d'identifier le matériel adapté selon la situation et d'intervenir rapidement pour limiter les risques et les dommages.

Public cible :

Recyclage 8 agents

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

1 200 €

Gestes et postures

Objectifs de la formation :

- Prévenir les risques de troubles musculosquelettiques (TMS)
- Adopter les bonnes pratiques de manutention et de travail
- Améliorer les conditions de travail et réduire la fatigue physique

Description de l'action :

Formation visant à sensibiliser les participants aux risques liés aux mauvaises postures et aux manutentions manuelles. Elle permet d'acquérir les bons gestes au quotidien afin de préserver sa santé, éviter les blessures et améliorer l'efficacité au travail.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée en interne

Coût prévisionnel :

0 €

Habilitation électrique – Nouveaux entrants

Objectifs de la formation :

- Connaître les risques liés aux installations électriques
- Appliquer les règles de sécurité lors des interventions sur ou à proximité des installations électriques
- Obtenir l'habilitation électrique adaptée à son niveau d'intervention

Description de l'action :

Formation destinée aux nouveaux entrants amenés à intervenir sur ou à proximité d'installations électriques. Elle permet d'acquérir les connaissances nécessaires en matière de sécurité, de prévenir les risques électriques et de travailler conformément à la réglementation en vigueur.

Public cible :

Nouveaux entrants concernés par des interventions d'ordre électrique

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

2 000 €

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Formation initiale

Objectifs de la formation :

- Acquérir les gestes de premiers secours en situation d'accident
- Être capable d'intervenir efficacement sur un lieu de travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels
- Obtenir le certificat SST délivré par l'INRS

Description de l'action :

Elle permet d'apprendre les gestes de secours et les bases de la prévention des risques professionnels à travers des apports théoriques et des mises en situation pratiques.

Public cible :

Nouveaux personnels ou tout personnel souhaitant devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel avec exercices pratiques et mises en situation, animée par des formateurs SST habilités INRS

Durée :

2 jours

Coût prévisionnel :

1 000 €

Sauveteur Secouriste du Travail (SST) – Recyclage (MAC SST)

Objectifs de la formation :

- Réviser les gestes de premiers secours
- Maintenir les compétences d'intervention en situation d'accident
- Actualiser les connaissances en prévention des risques professionnels
- Prolonger la validité du certificat SST

Description de l'action :

Formation de maintien et d'actualisation des compétences SST permettant de renouveler le certificat. Elle repose sur des rappels théoriques et des exercices pratiques.

Public cible :

Personnels déjà titulaires du certificat SST

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel avec exercices pratiques et mises en situation, animée par des formateurs SST habilités INRS

Durée :

1 journée – 5 sessions de recyclage à prévoir

Coût prévisionnel :

2 000 €

Premiers secours en santé mentale (PSSM) Module Standard – Déploiement sur 3 ans (ici tarif annuel)

Objectifs de la formation :

- Sensibiliser et former un maximum de personnel aux premiers secours en santé mentale
- Acquérir les connaissances pour repérer et réagir face à des signes de détresse psychique
- Savoir intervenir de manière appropriée et orienter vers les professionnels compétents

Description de l'action :

Programme de formation destiné à former progressivement le personnel aux premiers secours en santé mentale. Chaque année, un nombre défini de sessions sera organisé pour permettre à un maximum de participants d'acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître une situation de crise et agir efficacement.

Public cible :

Tout personnel

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur, sessions planifiées chaque année pour couvrir un maximum de personnels

Coût prévisionnel (pour 1 an) :

3 000 €

PSSM – Sensibilisation

➤ **Journée échanges de pratiques :**

Dynamiser le collectif des secouristes en santé mentale ;

Proposer un regard croisé sur les pratiques, les difficultés rencontrées et valoriser les réussites.

Coût prévisionnel :

3 000 €

Formation de formateurs PSSM Standard – 4 personnels du SSE et notre coordinateur santé mentale

Objectifs de la formation :

- Former un groupe de 4 personnels pour devenir formateurs en premiers secours en santé mentale (PSSM)
- Acquérir les compétences pédagogiques et techniques pour dispenser la formation PSSM à d'autres collaborateurs
- Assurer la continuité et la diffusion du programme PSSM au sein de l'établissement

Description de l'action :

Formation spécifique destinée à 4 personnels pour les habilitier à devenir formateurs PSSM. Elle couvre à la fois les contenus de la formation en premiers secours en santé mentale et les techniques pédagogiques nécessaires pour transmettre efficacement ces compétences à l'ensemble du personnel.

Public cible :

4 personnels désignés pour devenir formateurs PSSM + le coordinateur santé mentale

Modalités pédagogiques :

Formation animée par un organisme extérieur, incluant exercices pratiques et méthodologie pédagogique

Coût prévisionnel :

6000 € pour les personnels du SSE

1500 € pris en charge par le CH d'Arras pour le coordinateur

Formation TSA - Autisme, TSA sans TDI : Comprendre, repérer et accompagner – TSA niveau 1

Objectifs de la formation :

Identifier les indices comportementaux spécifiques afin d'orienter vers une hypothèse de TSA sans TDI.

Approfondir la compréhension du TSA sans TDI, notamment à travers la notion de camouflage social.
Expérimenter des stratégies concrètes pour répondre aux besoins quotidiens et limiter la fatigabilité.
Prévenir les comportements problèmes en tenant compte des attentes et contraintes de la personne.

Description de l'action :

Cette formation de deux jours vise à développer les compétences nécessaires pour mieux comprendre et accompagner les personnes présentant un TSA sans TDI. Elle permet d'identifier les manifestations du trouble (notamment sensorielles, émotionnelles et cognitives), de repérer les indices comportementaux pertinents et d'intégrer la spécificité du camouflage social.

Les participants seront amenés à expérimenter des outils et des stratégies favorisant la réduction de la fatigabilité, la structuration de l'environnement et l'adaptation des interactions. Une attention particulière est portée à la prévention des comportements problèmes en lien avec les exigences sociales, affectives et professionnelles.

La formation aborde également les modalités d'accompagnement en contexte universitaire et professionnel : communication adaptée, aménagements possibles, mobilisation des ressources et rôle du professionnel comme interface avec l'environnement.

Public cible :

Personnels BIATSS et enseignants amenés à accompagner des étudiants présentant un TSA.

Modalités pédagogiques :

Formation de 2 jours (14 heures), réalisée par un organisme extérieur, alternant apports théoriques, études de cas et mises en situation.

Coût prévisionnel :

3 540 €

Assistants de prévention – 3 jours

Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour assurer la prévention des risques au sein de l'établissement
- Savoir identifier les dangers, proposer des mesures correctives et participer à la sécurité collective
- Développer les bonnes pratiques et réflexes pour accompagner la politique de prévention

Description de l'action :

Formation de 3 jours destinée aux assistants de prévention (AP) restants à former. Elle permet aux participants d'acquérir les compétences pour contribuer activement à la sécurité et à la prévention des risques dans leur service ou secteur, et de devenir un relais opérationnel de la politique de prévention.

Public cible :

10 assistants de prévention restants à former

Modalités pédagogiques :

Formation réalisée par un organisme extérieur

Coût prévisionnel :

5 400 €

Enveloppe rattrapage Santé-Sécurité : 3000 €

Conclusion

Le Plan de Développement des Compétences 2026-2027 illustre la coordination de tous les acteurs de la formation (DRH, Commission Formation, directions d'UFR, IUT, composantes, services, SCD, CETIP), qui travaillent ensemble pour harmoniser leurs actions et répondre aux besoins des personnels BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs, tout en tenant compte du fonctionnement des équipes.

S'inscrivant dans une démarche continue et pluriannuelle, ce travail collectif permet de construire une offre de formation cohérente, de définir les priorités pour 2026-2027 et d'anticiper les besoins futurs. Les enjeux liés à l'intelligence artificielle, à ses usages, au numérique et à la transition écologique constituent des priorités majeures cette année.

Les responsables hiérarchiques restent des publics essentiels, leur rôle dans l'accompagnement des équipes et le développement des compétences étant déterminant.

La formation à l'Hygiène et à la Sécurité est également un élément clé pour notre université. Elle vise à sensibiliser tous les personnels, à prévenir les risques et à encourager des pratiques sûres au quotidien.

La GPEEC constitue un cadre structurant pour identifier les compétences à développer. Les réflexions sont également en cours sur la mutualisation de certaines formations, afin d'harmoniser l'offre et de mieux répondre aux besoins des personnels dans des structures multi-tutelles.

Enfin, la communication constitue un levier majeur : elle valorise la complémentarité des actions et offre aux agents une visibilité claire sur l'ensemble des formations. L'outil GEFORP centralise le catalogue et facilite l'accès aux informations, tandis que les campagnes régulières par mail renforcent cette visibilité et permettent aux agents de se positionner efficacement. La DRH – Bureau du Développement des Compétences et les responsables hiérarchiques jouent un rôle clé dans l'accompagnement des équipes et le développement des compétences.

« La formation est la clé pour sortir du conformisme et progresser » – inspiré de Gustave Thibon, philosophe.



Direction des Ressources Humaines
Bureau du Développement des Compétences

03.21.60.61.81 – drh-formation@univ-artois.fr